

ser tous les Bâtimens qui vont à *Barcelonne* & Ports voisins.

V. L'intention de la Cour n'étant point d'entreprendre cette année le Siege de *Port-Mahon*, on a cessé de transporter de *Barcelonne* des Troupes & des munitions de guerre dans l'Isle de *Majorque*; & un train d'Artillerie qui étoit destiné pour cette Isle, demeurera à *Barcelonne* jusqu'à nouvel ordre. Peut-être qu'une partie des Troupes qui ont été transportées à *Majorque*, retournera aussi bientôt en Catalogne, & que le Siege de *Gibraltar* n'aura pas lieu de si-tôt, quoiqu'il paroisse que l'on soit dès-à-present d'autant plus en état de l'entreprendre, que les Troupes du Roi campées aux environs, n'attendent que les ordres pour cela; qu'elles ont avec elles un train d'Artillerie de 40. pieces de campagne, & toutes les munitions nécessaires; & que le Chevalier Chaloner Ogle, Commandant d'une petite Escadre Angloise qui a croisé quelque-tems à l'embouchure du Détroit, est retourné en Angleterre.

VI. Pour plus de précautions quant à une descente de la part des Anglois qu'on veut prévenir, il y a depuis le commencement d'Août des Troupes en marche au nombre de 30. Bataillons & 40. Escadrons, qui se rendent de plusieurs Provinces du Royaume vers les côtes. Cette descente sur les côtes de Galice auroit eu lieu vraisemblablement sans la découverte d'un projet pour procurer aux Anglois le moyen de la faire. Un Avocat de la *Corogne* l'avoit formé; il entretenoit à ce sujet des intelligences avec le Consul d'Angleterre de *Port-à-Port* en Portugal, & avoit fait entrer dans ses vûes dangereuses plusieurs particuliers

tant